

Pour les voeux janvier 2006

Mesdames et messieurs,

Vous êtes encore plus nombreux que d'habitude à avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité. Il est vrai que vous aviez noté que ce serait ici dans notre nouvelle salle et que vous étiez curieux de découvrir cet équipement ouvert pour la première fois. Vous avez apprécié la qualité de la sonorisation en écoutant la dernière partie de la 9ème symphonie de Beethoven qui est la source de l'hymne européen et, pour faire remarquer la qualité acoustique, j'ai prévu de commencer mon allocution sans le secours du micro. Vous m'entendez très bien, même du fond de la salle et pourtant, je ne force pas la voix.

Oui vous êtes nombreux ce matin et je reconnais parmi vous les membres du conseils municipaux des enfants et des jeunes, des élus des communes voisines, les représentants de la gendarmerie, le chef de centre de secours, le père Boudard et des représentants de nos multiples associations qui animent la vie questembertoise, mais aussi les voisins de la salle qui ont suivi et subi le chantier.

Pourtant, je sais que certains n'ont pas pu se joindre à nous et qu'ils le regrettent. M. Bouvard, député de la circonscription, M. de Kerangat, maire honoraire, Mme de Vettor, trésorier, François Hervieux, Hervé Pellois, et de nombreux autres invités qui n'ont pas pu se rendre disponibles.

Rappelez-vous, je vous l'avais promis l'année dernière : vous êtes assis confortablement pour écouter mon discours et, du coup, vous me pardonnerez plus facilement de solliciter votre attention pendant une trentaine de minutes.

C'est donc la première fois que nous pénétrons dans cette nouvelle salle, mais ce n'est pas une inauguration ; en quelque sorte, nous essayons les plâtres comme on le disait pour les immeubles neufs du second Empire que l'on faisait habiter par des gens de peu et quelquefois des filles de rien, le temps que sèchent les plâtres et que l'humidité soit chassée des murailles. Nous aurons au printemps prochain, sous l'égide de la communauté de communes, une inauguration en bonne et due forme. Vous êtes donc les premiers à utiliser ce nouvel équipement réclamé depuis si longtemps.

La salle où nous sommes a été conçue comme une salle de spectacle, d'où le choix de la boîte noire, murs aveugles, plafonds et sols noirs, avec une acoustique adaptée pour le théâtre, la musique, la chanson, etc une acoustique aussi faite pour protéger le voisinage. Elle permet d'accueillir 384 personnes assises, et si l'on replie les sièges, et si on ferme la fosse, on pourrait recevoir jusqu'à 1400 personnes. Ce n'est sûrement pas souhaitable, mais on peut imaginer un concert avec 1000 spectateurs. Je crois qu'il y a des associations qui ont déjà des projets.

A l'arrière de la scène, vous avez les loges et les stockages pour les décors. Au plafond, vous voyez les projecteurs et les hauts-parleurs : tout est fixé sur des perches électriques commandées de la régie derrière vous,

A côté, vers le plateau sportif, nous avons quatre salles pour l'enseignement musical : ne soyez pas étonnés quand vous y passerez, mais pas aujourd'hui, il y a encore du nettoyage à faire, les murs ne sont pas d'équerre ! Ce n'est ni une erreur, ni une fantaisie d'architecte déjanté, c'est une technique de plus pour améliorer l'acoustique.

Plus loin, vous avez l'office qui permet à un traiteur de mettre la dernière main à ses préparations, avant de les servir, dans la salle de réception où nous nous retrouverons tout à l'heure pour le verre de l'amitié. Cette salle de 200 m² pourra accueillir des réceptions liées ou non avec l'usage de la salle de spectacle. Mais on pourra aussi l'utiliser pour danser : le plancher de chêne sur lambourdes est tout à fait confortable. Bien sûr, pour un fest-noz de plusieurs centaines de personnes, la salle où nous sommes sera mieux adaptée, aussi bien que pour les thés dansants, qui sont aujourd'hui très courus.

Comme vous le savez, la communauté a choisi de confier la gestion de cette salle à une société de services, la SAPAR, qui sera l'interlocuteur de tous les usagers, qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises ou de particulier. Notez que nous n'avons pas souhaité qu'y soient organisés des mariages en dehors de la période estivale, car les réservations se font si longtemps à l'avance que les autres usages deviendraient difficiles. Cela dit, sous réserve que la salle ne soit pas prise pour autre chose, il sera possible d'y organiser des fêtes privées et même des mariages. Car ce qui compte c'est qu'elle serve le plus possible.

C'est un bel équipement, mais combien a-t-il coûté et combien va-t-il coûter ensuite ? Pour faire simple, disons trois millions d'euros (20 millions de Francs, si vous préférez) et nous avons obtenu 63 % de subventions, de l'Etat, de la Région, du conseil général et de l'Europe. Reste donc à financer environ 1,100 K€, ce qui se fera en utilisant le droit de tirage de Questembert sur les fonds de concours décidés par la communauté. Le reste sera emprunté et remboursé par annuité.

Quant au fonctionnement, le système que nous avons choisi, même s'il est un peu compliqué, va nous permettre de maîtriser très précisément les coûts.

Et que nos partenaires de la communauté se rassurent : il n'est pas question de transférer à la communauté des charges qui devraient revenir à la commune de Questembert. Il est vrai que de bonnes âmes se chargent de semer le doute dans les esprits, dans l'espoir d'attiser des dissensions dans le conseil communautaire.

La première année va être une année de réglage car nous n'avons pas encore calé parfaitement le fonctionnement de la salle, vous voyez qu'on est loin des pratiques autoritaires qui me sont prêtées ici ou là. Mais je suis sûr que notre salle va répondre aux attentes et aux besoins. Et c'est normal, puisque nous avons mis en oeuvre le programme que le groupe de travail initial avait défini. Je rappelle que ce groupe de travail regroupait des élus, des responsables d'associations et des usagers potentiels de l'équipement. Il a passé quelques années depuis les premières réunions, en l'an 2000, je crois et ce travail d'élaboration a pu être oublié.

Mais cela nous rappelle qu'il faut du temps pour faire aboutir des projets, sauf s'ils sont élaborés dans le secret. Je n'ai jamais fait ce choix, j'ai toujours préféré le débat, la réflexion partagée, tout en voyant bien les risques. Un ami m'avait dit : « Tu annonces trop vite, et du coup, les gens attendent trop longtemps et ils n'y croient plus ». Eh bien, tant pis, vous voyez aujourd'hui l'aboutissement d'une démarche de longue haleine, mais aussi la réalisation d'un de nos engagements de départ.

Aujourd'hui, avec le SIVOM, nous engageons la construction de la nouvelle piscine, mais nous savons qu'elle ne sera pas opérationnelle avant 2008 ! et ne croyez pas qu'il s'agisse d'attendre les élections... Elles seront sûrement passées avant l'ouverture.

La construction de la salle culturelle est l'événement phare de l'année 2005. Mais il y a eu beaucoup d'autres réalisations qui méritent au moins d'être mentionnées : l'achèvement du nouveau centre de secours, de la maison de retraite, la rénovation de l'OTSI et des bâtiments Crublé-Monnier, même si le chantier traîne encore un peu. Pour la maison de retraite, je tiens à rappeler que les finances communales n'y sont pas le moins du monde impliquées. Le financement des travaux a été assuré de façon complètement autonome à part une subvention du conseil général : le reste ce sont des emprunts qui seront remboursés sur les recettes ordinaires de la maison de retraite. L'an dernier, j'avais évoqué en même temps la difficulté où nous allions nous trouver avec le foyer logement puisque la moitié des résidents, lourdement dépendants, ont rejoint comme prévu, la nouvelle maison de retraite. Les établissements comme le foyer logement ont perdu beaucoup de leur attrait et il est pratiquement impossible de le remplir si on ne sort pas du modèle. Nous avons surmonté la difficulté, en trouvant des solutions par nous-mêmes : hébergement temporaire, et même, hébergement social touristique à destination des seniors. L'avenir n'est pas parfaitement assuré, mais il est en tout cas moins sombre que nous ne pouvions le craindre.

En matière de travaux de voirie, nos difficultés à monter les dossiers d'appel d'offres - vous savez que les services de la DDE ne nous aident plus sur la voirie - nous ont mis en retard dans la réalisation du programme prévu, mais rassurez-vous, nous allons mettre les bouchées doubles en 2006.

L'année passée a vu aussi une avancée majeure de notre Plan Local d'Urbanisme avec l'approbation à l'unanimité du projet élaboré par la commission grâce à la participation active de beaucoup de nos concitoyens. Je veux remercier ici tous ceux qui ont apporté leur contribution à ce travail de longue haleine, au premier rang Alain Le Cadre qui a consacré des heures innombrables dans des rencontres, des visites sur le terrain, mais aussi ceux qui ont fait le recensement des zones humides, des éléments de patrimoine, ceux qui ont adressé des commentaires approfondis, soit qu'ils aient été organisés en association, soit qu'ils se soient réunis en groupe informels. Le vote à l'unanimité a consacré la reconnaissance du travail accompli dans la concertation et la transparence. Reste maintenant à franchir l'étape de l'enquête publique qui permettra de gommer les erreurs de détail parce qu'il en reste certainement. Espérons que ce PLU pourra être approuvé définitivement pour la fin du premier semestre : nous aurons là un schéma de développement pour les dix prochaines années.

Mais je m'aperçois que j'ai oublié un passage obligé du bilan de 2005 : la démographie et la construction

Nous avons cette année délivré 140 permis de construire et 130 déclarations de travaux, un peu moins que l'année dernière mais le rythme reste soutenu où nous avons eu 166 PC et 147 DT. Ce qui provoque le léger ralentissement d'aujourd'hui, c'est le manque de terrains disponibles, car la demande reste forte comme le montre le prix des terrains à bâtir.

Sur les registres d'état-civil, nous avons enregistré 65 naissances et 62 décès; quant aux mariages, nous en avons célébré 32. Un solde naturel légèrement positif, c'est l'arrivée de nouveaux Questembertois qui fait grossir notre

population. On l'a vu à l'accueil des nouveaux arrivants, et la pression immobilière tant dans l'accession que dans le locatif accentue cette impression.

Mais, pour la démographie, le fait le plus important de l'année 2005 a été le recensement complémentaire réalisé en octobre qui a confirmé ce que nous constatons tous les jours : les Questembertois sont de plus en plus nombreux. Le chiffre retenu, 7404 habitants, soit 21 % de plus qu'en 1999, servira de base pour les attributions des dotations d'Etat et nous donnera un peu d'air sur le plan financier.

Oui Questembert attire et nous n'allons pas nous en plaindre, même si ces nouveaux habitants sont demandeurs de nouveaux services tant en quantité (c'est proportionnel) qu'en qualité : ils veulent avoir ce qu'on peut attendre dans une ville avec les agréments de la campagne. Je crois que je peux les comprendre !

Puisque je parle d'habitat, je veux apporter quelques informations sur la Zone d'Aménagement Concerté de la rue du Calvaire. Les premiers pc viennent d'être délivrés pour des lots individuels, Nexity un promoteur privé, va réaliser bientôt un ensemble de 6 pavillons groupés et Bretagne Sud Habitat est en appel d'offres pour 20 logements sociaux, 15 en petits collectifs et 5 pavillons individuels. La commercialisation aurait été plus rapide si nous n'avions pas voulu privilégier les jeunes ménages primo-accédants. Nous avons rejeté de nombreuses demandes d'investisseurs ou de retraités.

Sur le plan économique, même s'il est plus difficile d'avancer des chiffres, Questembert se porte bien comme on peut le lire dans les analyses des dossiers présentés en CDEC pour les grandes surfaces. Je reviendrai un peu plus tard sur le sujet. Nous sommes régulièrement sollicités à la communauté de communes pour des espaces commerciaux que ce soit en ville ou sur les zones. Sans doute pouvons-nous regretter la fermeture d'un magasin de vêtements en centre-ville, mais le propriétaire était sur un autre projet et il ne lui a pas été possible de trouver un terrain à sa mesure sur les zones commerciales. Et nous n'en avons pas en stock pour le moment.

De même l'artisanat local va bien, et la première difficulté que j'entends évoquer est la difficulté à recruter du personnel qualifié, malgré le chômage persistant, chez nous comme ailleurs.

Les zones d'activités de la communauté se remplissent bien et nous commençons à préparer l'extension de la zone de Kervault, en utilisant les terrains qui nous appartiennent déjà et en anticipant sur l'aménagement des terrains dont nous proposons le classement au PLU. A terme, la zone de Kervault viendra s'appuyer sur la route bleue à hauteur du Rohé. Et ça ira probablement plus vite qu'on ne le pense.

Pour l'agriculture, les perspectives ne sont sans doute pas aussi favorables du fait de la nouvelle Politique agricole commune et des négociations internationales de l'OMC. Mais nous pouvons garder confiance dans les capacités d'adaptation de nos agriculteurs aux nouvelles données économiques.

L'année 2005 a vu une fois de plus un grand succès pour la fête de la musique, les festives halles, le salon du livre de jeunesse. En plus cette année, à l'initiative d'Isabelle Descourt, nous avons eu la première édition d'un festival culturel à destination des tout petits, Festi'Mômes. Un grand succès pour une première, avec la satisfaction supplémentaire de voir les communes de la communauté s'engager à fond dans le projet. Reste maintenant à préparer la seconde édition.

Avant d'évoquer rapidement les perspectives de la nouvelle année, je voudrais donner mon sentiment sur le dossier qui agite notre commune, je veux parler des créations ou agrandissements de grandes surfaces. D'abord, je rappelle que j'avais lancé le débat dès le premier contact avec un promoteur du groupe leclerc, en posant la question à la commission PLU. Je ne rappellerai pas les positions des uns ou des autres à ce moment-là : tout le monde en effet peut changer d'avis. Aujourd'hui, il ne faut plus seulement débattre, il va falloir trancher par un vote en CDEC, où, je le redis, je n'ai qu'une voix sur 6 et il faut quatre voix pour qu'une proposition soit adoptée. A la lumière des informations qui sont à ma disposition, et en particulier, des données peu contestables de la DDCCRF, confirmées en partie par celles de la chambre de commerce, je pense qu'il faut sauter le pas, tout en sachant que cela va déstabiliser l'existant, mais déstabiliser, ce n'est pas détruire. Je me dis aussi que si nous hésitons, d'autres passeront avant nous et du coup, l'avenir de notre tissu commercial serait vraiment en danger. Voilà où j'en suis aujourd'hui de mes réflexions et il ne se passe pas de jour sans que je pèse le pour et le contre. Et je le répète, ce qui me guide c'est l'intérêt de Questembert et des Questembertois, dans leur ensemble, non pas la protection de situations acquises.

Que sera l'année 2006 ? Ce sera une année de réalisations mais aussi de préparations de nouveaux projets. L'extension de l'école de Beausoleil, qui a été retardée par des appels d'offres infructueux, sera réalisée pour la rentrée 2006. Nous allons entamer la réhabilitation de l'ancienne mairie, square le mauf de kergal ; la chapelle du Bodan devra elle aussi être restaurée, l'architecte termine actuellement le Dossier de consultation des entreprises. Quant à la chapelle Saint-Michel, elle pourrait voir enfin le début de sa restauration. Mais je suis un peu comme saint-Thomas.

Nous aurons un gros programme de voirie, puisque nous avons pris du retard en 2005. Et puis, nous allons commencer les études pour le secteur du marché aux veaux, pour la rue Alain le Grand, la place de la Libération ; dans un premier temps, il s'agira de rénover les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, d'eaux usées, et d'éclairage public. Du côté des bâtiments sportifs, nous avons prévu de couvrir un des courts de tennis, mais il faudra aussi commencer à travailler sur le futur stade d'athlétisme, que nous avons esquissé sur le plateau près de la salle.

J'ai parlé tout à l'heure de la ZAC, il me faut maintenant évoquer la question du logement, question cruciale pour beaucoup de Questembertois, avec la flambée des prix. J'ai déjà évoqué les logements sociaux que BSH va commencer sur la ZAC, ainsi que la rénovation des bâtiments Crublé-Monnier qui permet de fournir 6 logements en coeur de ville. L'ancienne mairie donnera 5 logements, le 13 rue des Halles, 2 logements mais là c'est un peu plus compliqué. Les terrains que nous avons achetés au sud du Calvaire, rue de Serguin, vont être mis en lotissement, et dès que le PLU sera approuvé, nous entamerons l'aménagement des terrains de Beausoleil-la Gré au Roc. A la place de l'ancienne maison de retraite, dont la démolition va commencer maintenant, BSH va reconstruire une vingtaine de logements. De même, l'ancienne propriété Camenen, place du 8 mai, va être réaménagée par BSH : 3 logements dans la grande bâtisse et 20 logements adaptés aux personnes âgées non dépendantes. A côté de ces projets publics, il y a de multiples projets privés, par exemple entre la rue du Bois Joli et la rue Laënnec.

Dans les chantiers qui s'ouvrent, il faut aussi compter la mise en route d'un agenda 21, c'est-à-dire une démarche centrée sur le développement durable dans tous les domaines de l'action municipale. A vrai dire, en lançant le *pedibus*, nous avons initié une première action du type agenda 21. Et le plan d'aménagement et de développement durable du PLU peut aussi s'y inscrire. Le groupe de pilotage, sous la responsabilité de Jacky Chauvin a commencé à élaborer un ensemble de propositions qui seront débattues au conseil municipal mais aussi avec tous ceux qui voudront s'y impliquer.

Je vous ai parlé de projets, je dois aussi vous parler d'argent, de finances communales. Comme vous suivez l'actualité, vous avez remarqué que l'Etat s'affiche décentralisateur mais surtout cherche à transférer vers d'autres des charges qui jusqu'ici étaient les siennes. Dans le même temps, les dotations versées aux collectivités locales sont revues à la baisse. Et les dispositions fiscales ont pour effet de réduire nos marges de manoeuvre. Sans entrer dans le détail, le système du bouclier fiscal risque de nous faire porter la charge de la réduction d'impôts accordée aux plus fortunés. Quant à la réforme de la TP, elle revient à bloquer toute évolution fiscale pour plus de 50 % des bases taxables. Malgré cette situation difficile, j'espère, je dis bien, j'espère que nous pourrons cette année éviter d'augmenter nos taux de fiscalité. Mais n'allez pas croire que je souscrive à la mode qui veut que l'impôt soit quelque chose de mauvais : on n'a rien sans rien ; les habitants du Mali, de Madagascar ou même de l'Inde ne paient guère d'impôts. Mais voudriez-vous vivre dans ces pays-là ? oui peut-être comme M. Florent Pagny en Patagonie....Non, je ne crois pas à ces idées « libérales », mais je sais que les Questembertois n'ont pas des revenus si élevés que cela et je préfère ne pas les solliciter plus si ce n'est pas nécessaire.

Je ne peux pas terminer sans redire ma reconnaissance à tous les acteurs de la vie questembertoise, à mes collègues conseillers municipaux, aux personnels communaux qui sont beaucoup sollicités, à tous ceux qui s'investissent dans la vie associative, qui se comportent en citoyens sans porter leur citoyenneté en bandoulière. C'est grâce à vous tous que la vie à Questembert est pleine d'agrément et de richesse.

Aussi je voudrais vous offrir mes voeux de bonheur et de réussite pour toute cette année 2006. Bonne année à vous tous, bonne année Questembert.